

# **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE en procédure adaptée - Art. 28 du CMP**

## **IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ**

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »  
Maison de la Vallée  
4, Avenue des 3 Frères Arnaud  
04 400 – BARCELONNETTE -  
Tél : 04 92 81 28 23  
Fax : 04 92 81 15 26

## **OBJET DU MARCHÉ :**

Le présent marché concerne la requalification de l'ensemble des aménagements existants pour onze aires d'embarquement des sports d'eau vive. L'ensemble de ces aires est situé sur la rivière Ubaye, depuis le site des anciennes casernes Pellegrin (commune de la Condamine-Châtelard, 04530) à l'amont, jusqu'au camping du Moulin (commune du Lauzet, 04400) à l'aval. Chaque aire fera l'objet d'aménagements et travaux spécifiques en fonction des particularités liées aux besoins des usagers, aux fluctuations connues et envisagées de la rivière

## **TYPE DE PROCEDURE ET FORME DU MARCHÉ**

Procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

## **DELAI DE REALISATION :**

Le marché se décompose en deux tranches sur deux périodes calendaires correspondantes aux conditions climatiques et aux niveaux de la rivière Ubaye.  
Tranche I (ferme) – du dégel avant la crue de printemps  
Tranche II (conditionnelle) – du 30 août à la fin de l'automne.

## **JUSTIFICATIFS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT**

### **(art. 45 et 46 du Code des Marchés Publics)**

Suivant les articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics, les candidats devront fournir les déclarations, certificats et attestations justifiant qu'ils ont satisfait à leurs obligations fiscales et sociales. Les candidats devront également fournir les renseignements permettant d'évaluer leurs capacités professionnelles, techniques et financières

## **CRITERES D'ATTRIBUTION**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération :

Prix des prestations : 55 %

Valeur technique de l'offre appréciée en fonction du mémoire technique précisant les modalités, moyens envisagés pour l'exécution du marché : 45 %

## **MODALITES D'OBTENTION ET DE REMISE DU DOSSIER**

Les dossiers seront adressés gratuitement aux entreprises qui en feront la demande écrite ou courriel à :

**Monsieur le Président de la Communauté de Communes  
« Vallée de l'Ubaye »  
Maison de la Vallée  
4, Avenue des 3 Frères Arnaud  
04 400 – BARCELONNETTE –  
[apn@ubaye.com](mailto:apn@ubaye.com)**

**DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : 60 jours.

## **DATE ET HEURES LIMITEES DE REMISE DES OFFRES**

**03 mars 2014 à 16 heures.**

Adresse à laquelle elles doivent être transmises :

**Monsieur le Président  
Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »  
4, Avenue des 3 Frères Arnaud  
04 400 – BARCELONNETTE –**

L'envoi des offres sera fait sous pli recommandé avec demande d'avis de réception postale ou déposées contre décharge au secrétariat de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »

## **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

Monsieur Yvan Chevalier  
Tel : 06 71 11 75 06 – 04 92 81 03 46  
Mail : [ychevalier@ubaye.com](mailto:ychevalier@ubaye.com)

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »  
4, Avenue des 3 Frères Arnaud  
04 400 - BARCELONNETTE

## **DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION**

SITE INTERNET DE LA COLLECTIVITE : [www.ubaye.com](http://www.ubaye.com) le 11/02/2014  
Panneau affichage de la Communauté de Communes Vallée Ubaye le 11/02/2014.  
BOAMP Internet le 11/02/2014